

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

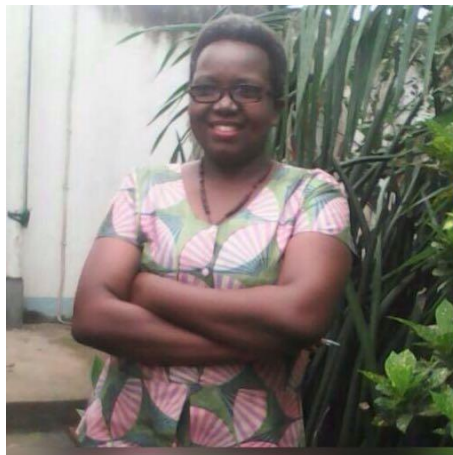
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections ».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°154 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 18 au 24 mars 2019



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 24 mars 2019, au moins 525 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS</i>	7
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS</i>	8
<i>I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	9
<i>I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUE, SOCIAUX ET CULTURELS</i>	9
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	9
<i>III. CONCLUSION</i>	11

SIGLES ET ABREVIATIONS

AP : *Agent de Police*

APC : *Agent de Police Chef*

CDS : *Centre de Santé*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FRODEBU : *Front pour la Démocratie au Burundi*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit: au moins 14 personnes tuées dont 9 cadavres retrouvés, 1 enlevée, 12 torturées, 10 arrêtées arbitrairement et 1 victime de VBG.

Parmi les victimes identifiées, figurent 1 femme tuée et 1 fille mineure ainsi qu'une femme torturée.

Le phénomène de cadavres, dont certains ont été amputés, qui continue à s'observer dans divers endroits du pays est inquiétant par son nombre croissant.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des policiers, des militaires, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures et d'arrestations arbitraires dont sont victimes des opposants et prétendus opposants du régime du Président Pierre Nkurunziza en particulier les membres du parti CNL.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES IMBONERAKURE

Une personne tuée en commune Busoni, province Kirundo

En date du 24 mars 2019, vers 19 heures, sur la colline Sigu, zone Nyagisozi, commune Busoni, province Kirundo, dans un bar chez « Wagisarama », un Imbonerakure appelé Toyi a tué Aimable Ndayizeye alias Mambo, membre du parti CNL. Selon des sources sur place, le présumé auteur a été arrêté par la police.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Bubanza

En date du 20 mars 2019, le matin, à la localité appelée Kuwinkona, sur la sous-colline Kagirigiri, colline Kajeke, zone Buvyuko, commune et province Bubanza, un corps sans vie en décomposition d'un homme appelé Bucumi, âgé de 50 ans, a été retrouvé près de la rivière Kajeke. Selon des sources sur place, ses membres inférieurs et supérieurs étaient mutilés et emportés. Selon les mêmes sources, cette victime avait été enlevée le 15 mars 2019 dans son champ de colocase par des inconnus à Kagirigiri. Ce cadavre a été enterré par un secouriste brigadier d'urgence de la Croix Rouge, branche de Bubanza en collaboration avec la police de la protection civile et les chefs de colline Kajeke et de zone Buvyuko en l'absence de la famille de la victime, le même jour, à 13 heures. La victime venait d'être chassée par un Imbonerakure en même temps agent du SNR dans sa maison où il vivait avec la mère de cet agent pendant 5 ans.

Un corps sans vie retrouvé en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 24 mars 2019, un corps sans vie d'une femme appelée Pili, enceinte et résidant en zone Buterere, a été retrouvé dans la rivière Nyabagere, côté Gituro, zone urbaine de Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Selon des sources sur place, la victime a été étranglée et une partie de son corps était emballée dans une moustiquaire.

Deux personnes tuées en commune Mutimbuzi, Bujumbura rural

En date du 19 mars 2019, vers 3 heures du matin, sur la colline Mutara, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, APC Jean Simbagoye, matricule APN01806 et AP2 Léonard Nshimirimana, matricule APN 20510, tous des policiers, ont été tués par des gens non identifiés, armés de fusil. Selon des sources sur places, ces policiers étaient en patrouille près de la rivière Muzazi séparant les communes Rugazi de la province Bubanza et Mutimbuzi de la province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, les présumés auteurs ont également emporté les tenues et deux fusils de type

kalachnikov AK 47 de ces policiers, portant respectivement les numéros UC 9614 et 9511. Cinq personnes dont une femme ont été arrêtées par la police pour des raisons d'enquête.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo

Dans la nuit du 20 au 21 mars 2019, un corps sans vie d'un homme connu sous le nom de Rugomoka, célibataire, âgé d'environ 50 ans, malade mental, vivant seul, de la sous-colline Rwinyana, colline, commune et province Cankuzo, a été retrouvé décapité à son domicile par des gens non identifiés qui ont emporté la tête de la victime. Selon des sources sur places, le corps a été enterré en date du 21 mars 2019 dans le cimetière de la colline Nyakerera par les siens sans toutefois trouver la tête.

Deux corps sans vies retrouvés en commune Buganda, province Cibitoke

En date du 19 mars 2019, dans la rivière Kaburantwa, à la 6^{ème} transversale, en commune Buganda, province Cibitoke, deux corps sans vie ligotés de Germain Ntahimpera et Janvier Nahimana, en état de décomposition ont été retrouvés. Selon des sources sur place, les victimes sont originaires de la colline Nyabubuye, zone Ngoma, commune Murwi, province Cibitoke. Selon les mêmes sources, Emmanuel Bigirimana, Administrateur de la commune Buganda a ordonné l'enterrement immédiat de ces cadavres arguant qu'ils pourraient contaminer les habitants.

Une personne tuée en commune Butaganzwa, province Kayanza

En date du 23 mars 2019, vers 23 heures, sur la colline Mufumya, commune Butaganzwa, province Kayanza, André Ndereyimana, membre du parti CNL a été tué à coups de bâton à son domicile par des inconnus. Selon des sources sur place, il était en mauvais termes avec des Imbonerakure de la localité et il avait refusé de contribuer pour le parti CNDD-FDD.

Un corps sans vie retrouvé en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 22 mars 2019, aux alentours du camp de réfugié Musasa, commune Kiremba, province Ngozi, un corps sans vie d'un homme non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, les mains de la victime avaient été amputées.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mars 2019 indique qu'en date du 17 mars 2019, sur la colline Maramvya, commune Makebuko, province Gitega, Thérence Baranyimba, âgé de 37 ans, membre du parti CNL, a été enlevé par Jovin Cishahayo, chef du SNR en province Gitega accompagné des policiers et des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Thérence a d'abord été enfermé dans la maison de Jovin située sur la colline Songa avant d'être ensuite emmené dans un endroit inconnu. Ils l'accusaient de posséder une arme à feu alors qu'ils n'ont rien trouvé quand ils ont opéré une fouille perquisition chez lui.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE ET DES POLICIERS

Une personne torturée en commune Mpanda, province de Bubanza

En date du 20 mars 2019, sur la colline Nyamabere, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Chadrack Ndayikengurukiye, membre dirigeant du parti CNL a été arrêté et malmené par la police qui l'accusaient d'avoir tué deux policiers, APC Jean Simbagoye et AP2 Léonard Nshimirimana. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot de la police de Gihanga où elle a été tabassée par le Commissaire provincial de police de Bubanza lors de l'interrogatoire. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à la base de cette torture. Trois autres membres du CNL dont Alexis Nzigamasabo habitant à Muzinda ont été également incarcérés dernièrement dans la prison de Bubanza pour le même mobile.

Une personne torturée en commune Nyabikere, province Karuzi

En date du 21 mars 2019, sur la colline Rwandagaro, zone Maramvya, commune Nyabikere, province Karuzi, une femme nommée Bukuru, âgée de 37 ans, cultivatrice, déplacée du site Nyabikere, a été tabassée par Gewuza, âgé de 41 ans et Niyonkuru, âgé de 27 ans, tous Imbonerakure. Selon des sources sur place, des passants sont intervenus, l'ont secourue et l'ont conduite chez elle parce qu'elle ne pouvait pas marcher. Selon les mêmes sources, ils l'accusaient d'avoir tenté de voler un régime de banane et les présumés auteurs sont restés libres.

Une personne torturée en commune Rango, province Kayanza

En date du 24 mars 2019, sur la colline Nyarusange, commune Rango, province Kayanza, Libère Ndenzako, membre du CNL a été tabassé jusqu'à vomir du sang, par des Imbonerakure qui lui ont pris aussi son téléphone portable. Selon des sources sur place, ils l'accusaient d'écouter des chansons de son parti CNL. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée au CDS Gasenyi de la commune Rango pour des soins médicaux.

Six personnes torturées en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 21 mars 2019, le soir, sur la colline Gatare, zone et commune Gashikanwa, province Ngozi, Joseph Bapfekurera, Rémy Minani, Cyprien Sinzotuma, Léonce Bivugire et le nommé Nshimirimana, tous membres du parti CNL ont été battus et arrêtés par des Imbonerakure dirigés par le chef de zone surnommé Mpora. Selon des sources sur place, accusées de tenir une réunion illégale, les victimes ont été détenues au cachot communal par ces mêmes Imbonerakure.

Une personne torturée en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 21 mars 2019, le soir, sur la colline Buhoro, zone Gatobo, commune Gashikanwa, province Ngozi, Charles Barahiraje, membre du parti CNL, a été battu par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été mis au cachot communal.

Deux personnes torturées en commune Giharo, province Rutana

En date du 19 mars 2019, sur la colline Kabingo, zone Butezi, commune Giharo, province Rutana, Jonas Maneno et Sylvestre Ndayisaba fils d'un chef de cette colline, ont été malmenés et tabassés par les prénommés Fiacre et Laurent, représentants des Imbonerakure dans cette zone. Selon des sources sur place, ces Imbonerakure ont été conduits au cachot du poste de police à Giharo. Par après, Sylvestre a reçu un appel téléphonique lui disant que si il n'abandonnait pas ce procès qu'il allait le tuer.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES MILITAIRES ET DES ADMINISTRATIFS

Cinq personnes arrêtées en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 18 mars 2019, entre 5 heures et 7 heures du matin, entre la 60^{ème} et la 70^{ème} parcelle de la 8^{ème} et 9^{ème} avenue du quartier et zone Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, des policiers et militaires ont arrêté 5 personnes. Selon des sources sur place, ces personnes étaient inscrites dans les registres mais il n'y avait pas de cachet de la zone à côté de leurs noms. Selon les mêmes sources, elles ont été relaxées moyennant le paiement d'une somme de 10 000 fbu chacune, au compte de la Mairie.

Deux personnes arrêtées en commune Butihinda, province Muyinga

Dans la matinée du 19 mars 2019, sur la colline et zone Kamaramagambo, commune Butihinda, province Muyinga, Alexandre Ndayishimiye, enseignant à l'ECOFO Mugongo et Secrétaire communal du parti CNL ainsi qu'Adamon Nshimirimana, représentant communal de ce parti ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de Butihinda, situé à Kamaramagambo. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de détenir des reçus de collecte des contributions pour le fonctionnement du parti CNL.

Deux personnes arrêtées en commune et province Makamba

En date du 19 mars 2019, Julias Nkurikiye et Omar Buregeya, membres du parti Sahwanya FRODEBU, natifs respectivement des collines Cunamwe et Mahembe de la zone Gitaba, commune et province Makamba ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, le premier a été arrêté le soir du 19 mars 2019 par des policiers de la position de Murenge accompagnés par des jeunes du CNDD-FDD avant d'être conduit au cachot du commissariat communal de police à Makamba tandis que le deuxième a été interpellé vers la nuit et a passé la nuit du 19 au 20 mars 2019, au cachot de la position de la police à Murenge, cachot jugé illégal. Les deux sont détenus au cachot du commissariat communal de police à Makamba pour des raisons d'enquête. Les victimes sont accusées d'avoir battu des Imbonerakure qui les écoutaient quand elles tenaient une réunion de leur parti politique.

Une personne arrêtée en commune Burambi, province Rumonge

En date du 22 mars 2019, sur la colline Murenge, zone Rusabagi, commune Burambi, province Rumonge, Jean Bosco Nyandwi, représentant provincial des jeunes du parti politique CNL a été arrêté et détenu au cachot de Rumonge par des policiers en complicité avec Diomède Niyonsaba, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, ce dernier l'a accusé de tenir des réunions

illégalles. Selon les mêmes sources, cette arrestation est liée à des motifs politiques visant à intimider les membres du parti CNL en les empêchant de recruter des nouveaux adhérents.

I.5. VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune Bukinanyana, province Cibitoke

En date du 20 mars 2019, vers 2 heures du matin, sur la colline Burimbi, zone Masango, commune Bukinanyana, province Cibitoke, quatre hommes non identifiés armés de deux pistolets ont violé une fille prénommée C., âgée de 17 ans. Selon des sources sur place, ces hommes armés ont aussi volé des minerais d'or d'une valeur de 6 millions francs burundais chez J., père de la victime, vendeur de minerais. Selon les mêmes sources, cette victime a été transportée à l'hôpital de Masango.

I.6. VIOLATION DES DROITS ECONOMIQUE, SOCIAUX ET CULTURELS

Suspension des activités économiques en commune Mwakiro, province Muyinga

En date du 23 mars 2019, sur la colline Rugabano, commune Mwakiro, province Muyinga, un cabaret de Menard Basitinyakamwe, membre du parti CNL, a été fermé par des Imbonerakure de cette colline dirigés par leur chef Déo. Selon des sources sur place, ce propriétaire était accusé de vendre après les heures de cabaret alors qu'il était 21 heures 35 minutes. Selon les mêmes sources, le mobile politique est à la base de cette fermeture car il est soupçonné que pendant ces heures il organise des réunions politiques avec ses clients, membres du parti CNL.

II. FAITS SECURITAIRES

Deux personnes tuées en commune Mutumba, province Karuzi

Dans la nuit du 23 mars 2019, sur la sous-colline Sagara, colline Mubaragaza, zone Gisimbawaga, commune Mutumba, province Karuzi, deux personnes ont été tuées. Selon des sources sur place, il s'agit d'une fille enceinte, âgée de 17 ans, qui a été poignardée par Eric Nibimpa, âgé de 20 ans, auteur de cette grossesse, membre du CNDD-FDD et ce dernier a par après été lynché par la population de la localité. Selon les mêmes sources, la police est intervenue après le double drame et a transporté les 2 corps vers le centre de santé de Sagara. Les pères de ces deux victimes ont été arrêtés par la police et détenus au cachot communal de Mutumba pour des raisons d'enquête.

Une personne tuée en commune Gihogazi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mars 2019 indique qu'en date 17 mars 2019, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Gihogazi, province Karuzi, un jeune homme appelé Bob Marley, âgé de 18 ans, de la composante sociale Twa, originaire de la colline Ramba de la même zone et commune, a été tué à coups de bâtons, de pierres et de pieds par un groupe de Twa dirigés par le nommé Nsabimana, âgé de 23 ans, originaire de la colline Gihogazi de la même commune. Selon des sources sur place, des Twa dont Nsabimana qui partageaient la bière près du marché de Gihogazi se sont disputés et se sont battus tuant un d'entre eux. Le corps a été transporté vers la morgue du CDS Gihogazi et Nsabimana, présumé auteur principal a été arrêté par la police et conduit au cachot de la commune Gihogazi tandis que les co-auteurs sont recherchés.

Une personne tuée en commune et province Kirundo

En date du 18 mars 2019, vers 20 heures, au quartier Runanira, zone Kirundo centre, commune et province Kirundo, Privat Nshimirimana, âgé de 43 ans, enseignant, a été battu à mort par Bonite Bayubahe, âgé de 35 ans, enseignant, à l'aide d'un métal quand ils étaient dans un bistrot. Selon des sources sur place, Privat Nshimirimana a rendu son âme au moment où il était évacué à l'hôpital de Kirundo. Selon les mêmes sources, l'auteur présumé a été interpellé par la police et détenu au cachot du commissariat communal de Kirundo.

Une personne blessée en commune Buganda, province Cibitoke

Dans la nuit du 20 mars 2019, sur la colline Gasenyi, commune Buganda, province Cibitoke, Gervais Hatungimana, âgé de 35 ans, Imbonerakure, a été blessé à son domicile par une grenade lancée par Célestin Nitunga, policier, voisin et prestant au chef-lieu de la commune Buganda. Selon des sources sur place, les conflits fonciers sont à l'origine de cette attaque. Gervais Hatungimana a été transféré à l'hôpital de Bujumbura pour des soins intensifs.

Une personne blessée en commune et province Makamba

En date du 21 mars 2019, vers 21 heures, sur la colline Kinoso, zone Kabuye, commune et province Makamba, Damien Nzambimana, âgé de 38 ans, a été grièvement blessé au niveau du ventre par balle tiré par un policier nommé Nyabenda alias Mukoca de la position de cette colline. Selon des sources sur place, ce policier a commencé à proférer des menaces contre un prénommé Willy l'accusant de sorcellerie et a tiré sur la victime croyant qu'il tirait sur celui qu'il accusait de sorcellerie. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Makamba avant d'être transférée, la même nuit, à l'hôpital régional de Kibuye, en province Gitega. Ce policier commettait des bavures sans être inquiété et ce jour il disait qu'il avait comme mission de tuer tous les féticheurs.

Des fouilles perquisitions en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 22 mars 2019, sur la colline Rusagara, chef-lieu de la commune Kigamba, province Cankuzo, dans les enceintes du centre de santé de Kigamba, des policiers accompagnés d'un responsable du SNR Bonaventure Niyonkuru ont fait une fouille perquisition dans tous les bureaux de ce centre de santé et même dans les salles d'hébergement des patients y compris les patients qui venaient se faire soigner. Les patients ont été dans la terreur totale. Des téléphones du personnel y compris le titulaire du CDS ont été saisis par les policiers, par après remis sauf deux téléphones portables d'un certain laborantin Jean de Dieu qui ont été confisqués. Selon des sources sur place, c'est bel et bien ce laborantin qui était visé pour des motifs non connus, il n'est pas du parti au pouvoir mais ne précise pas son appartenance politique.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, d'enlèvement, de tortures, d'arrestations arbitraires et illégales ciblés à l'endroit des opposants et prétendus opposants du pouvoir du parti CNDD-FDD sont rapportés.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.